



A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES
A TOUS LES MEMBRES DU BUREAU

Concerne : Têtes de série pour le championnat du monde senior 2017 de Paris (FRA)

Suite à la dernière circulaire qui vous a été envoyée et qui concernait les changements qui seront appliqués bientôt, nous vous écrivons afin de vous spécifier la procédure qui sera utilisée pour établir les têtes de série du championnat du monde senior de Paris.

Comme vous le savez, les Membres du Bureau ont approuvé la proposition d'avoir 4 têtes de série par catégorie de poids pendant cet évènement majeur.

Le calcul des points sera effectué en fonction des résultats suivants :

- Les Jeux Olympiques 2016 de Rio (BRA)
- Le championnat du monde senior 2016 de Budapest (HUN)
- Les championnats continentaux senior 2017

Les points seront attribués comme cela :

JEUX OLYMPIQUES CHAMPIONNAT DU MONDE		CHAMPIONNATS CONTINENTAUX*	
1 ^{ère} place	25 points	1 ^{ère} place	12 points
2 ^{ème} place	20 points	2 ^{ème} place	10 points
3 ^{ème} place	15 points	3 ^{ème} place	08 points
3 ^{ème} place	15 points	3 ^{ème} place	08 points
5 ^{ème} place	10 points	5 ^{ème} place	06 points
5 ^{ème} place	10 points	5 ^{ème} place	06 points
7 ^{ème} place	08 points	7 ^{ème} place	04 points
8 ^{ème} place	06 points	8 ^{ème} place	02 points
9 ^{ème} place	04 points		
10 ^{ème} place	02 points		

**Si une catégorie de poids n'attribue qu'une médaille de bronze (par exemple le système Nordique), l'athlète qui sera classé 4ème recevra 7 points.*

Veillez prendre note que la Commission Technique et les Membres du Bureau ont approuvé d'inclure le nombre de participants de chaque évènement dans le calcul des points. Par exemple, si nous avons 40 participants au championnat du monde en 70kg, le médaillé d'or recevra $25 + 40 = 65$ points. De cette manière, les compétitions avec beaucoup de participants seront mieux récompensées que celles avec moins de participants.

Pour les championnats continentaux où il est possible pour un pays d'inscrire plus d'un athlète par catégorie de poids (Océanie), nous prendrons en compte le nombre de pays pour calculer le nombre de participants par catégorie de poids. Si nous avons seulement un participant dans une catégorie de poids, pas de point additionnel ne sera attribué.

Il est aussi clair que les points attribués vont à l'athlète, dans la catégorie dans laquelle il a participé. En d'autres termes, si un athlète change de catégorie de poids entre les Jeux Olympiques, le championnat du monde et les championnats continentaux, les points gagnés resteront dans la catégorie dans laquelle il les a obtenus.

Je vous rappelle aussi que le statut de tête de série est lié à l'athlète. Si la fédération nationale remplace l'athlète concerné, elle perdra sa position et le tirage au sort conventionnel aura lieu.



Position des têtes de série dans le tableau

- N° 1 : Il sera placé à la première position dans le tableau (au sommet de la partie du haut)
- N° 2 : Il sera placé à la dernière position dans le tableau (au bas de la partie du bas)
- N° 3 : Il sera placé au sommet de la partie du bas du tableau
- N° 4 : Il sera placé au bas de la partie du haut du tableau

Si un tour qualificatif doit être effectué, les têtes de série seront les dernières à être appareillées. Si le nombre d'athlètes contraint les têtes de série à aussi effectuer un tour qualificatif, la tête de série N° 4 sera la première à être appareillée. La tête de série N° 3 suivra et pour finir la tête de série N° 2. Si nous devions aussi appareiller la tête de série N° 1, nous aurions donc un nombre parfait d'athlètes (08-16 ou 32).

Exemple d'un tableau entre 17 et 32 athlètes :

Si le nombre d'athlètes inscrits se situe en 17 et 28 lutteurs, les têtes de séries ne feront pas le tour qualificatif. Les combats du tour qualificatifs seront appareillés du bas du tableau au sommet, tout en évitant les têtes de série.

Si 29 athlètes sont inscrits, la tête de série N° 4 participera au tour qualificatif.

Si 30 athlètes sont inscrits, les têtes de série N° 4 et N° 3 participeront au tour qualificatif.

Si 31 athlètes sont inscrits, les têtes de série N° 4, N° 3 et N° 2 participeront au tour qualificatif.

Si 32 athlètes sont inscrits, nous avons un nombre parfait et la compétition débutera au 1/16 de finales, pour tous les athlètes.

Ce schéma sera aussi suivi pour les tableaux qui comprennent de 9 à 16 athlètes.

Si une ou plusieurs têtes de série ne sont pas présents (remplacé ou pas inscrit), la tête de série classée après prendra sa place. Aucun autre athlète ne prendra la place d'une tête de série.

Exemple d'un tableau sans une tête de série :

Si la tête de série N° 1 n'est pas présente, la tête de série N° 2 prendra sa place. La tête de série N° 3 prendra la place de la tête de série N° 2 et la tête de série N° 4 prendra la place de la tête de série N° 3. Aucun autre athlète ne prendra la place de la tête de série N° 4. Pour résumé, si une tête de série n'est pas présente, les têtes de série suivantes seront remontées. Si la tête de série N° 4 n'est pas présente, sa place sera libre et sera tirée au sort.

Appariement :

Les lutteurs sont appariés dans l'ordre des numéros tirés à la pesée.

Pour votre information, vous trouverez en pièce jointe le classement actuel pour le championnat du monde senior de Paris après les résultats des Jeux Olympiques 2016, du championnat du monde 2016 et du championnat d'Océanie 2017.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions concernant ce sujet.

Je vous remercie d'avance pour votre précieuse collaboration et vous souhaite le meilleur pour les prochaines compétitions.


Nenad Lalovic
Président
United World Wrestling

Corsier-sur-Vevey, le 7 avril 2017/Jdr